



AVIS À LA BATELLERIE

Code des transports L 4241-3

Publié sur le site : <http://voies-navigables.bretagne.bzh>

Voie navigable : Canal d'Ille et Rance

Titre : Restriction de mouillage – Draught restriction

Avis n° : 2020 - VIR-B- n°16

du: 12/06/2020

Secteur (bief) : Canal d'Ille et Rance

Point(s) kilométrique(s) : du PK [] + [] au PK [] + []

Fait(s) à signaler :

Annule et remplace l'avis numéro 2020-VIR-B-n°13

Considérant que les travaux de dragage ont été effectués entre Dinan et le Châtelier, les usagers de la voie d'eau sont informés que le mouillage nominal est désormais restitué entre le vieux pont de Dinan et l'écluse du Châtelier, à savoir 1,60m.

Le mouillage est toujours réduit à 1,10m du vieux pont de Dinan à l'écluse du Mail à Rennes.

Les usagers de la voie d'eau sont invités à faire preuve de vigilance et de respecter les consignes qui pourraient être données par les éclusiers.

Users are informed that the draught is now limited as follows :

- 1,60m between Dinan (pk 78,5) and the lock n°48 (le Châtelier)
- 1,10 between Dinan (pk 78,5) and Rennes (lock n°1, le Mail).

Waterway users are advised to be vigilant and to respect the instructions that could be given the lock keepers.

La cheffe de la subdivision Vilaine
Canal d'Ille et Rance


Eléonore NADAN

Avis émis par : Subdivision Vilaine, canal d'Ille et Rance